

Titre :	Technicien en travaux pratiques / Ateliers de technologie
Supérieur immédiat :	Direction de la 4 ^e secondaire
Statut :	Emploi saisonnier à temps plein
Horaire de travail :	35 h / semaine, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Classe salariale :	Technicien en travaux pratiques

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi assiste le personnel enseignant et les élèves dans la préparation, la surveillance et l'évaluation des travaux pratiques de laboratoire. De plus, elle peut être appelée à effectuer des tâches d'appareilleur.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Effectue les tâches inscrites à l'agenda des sciences;
2. Selon les tâches inscrites à l'agenda, l'employé planifie l'horaire des travaux pratiques en collaboration avec les enseignants (si conflit d'horaire) et l'utilisation des locaux, du matériel et de l'équipement;
3. Prépare les pièces de bois selon les quantités et les spécifications souhaitées;
4. Effectue l'entretien correctif et préventif des machines et des outils et voit à leur réparation tout en respectant les normes de santé et sécurité;
5. Prévoit, contrôle et suit les dépenses liées aux activités selon les budgets alloués (réquisitions, bons de commande). Effectue certains achats de matériel ou produits plus spécialisés;
6. Prépare, organise et démonte les laboratoires scientifiques ou les ateliers de technologie;
7. Voit au respect des consignes données et des règles de sécurité dans l'utilisation du matériel mis à la disposition des élèves, notamment les produits dangereux, les outils et les machines-outils;
8. Prodigue les premiers soins aux élèves en cas d'urgence;
9. S'assure que les locaux de sciences soient sécuritaires et bien entretenus;
10. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessité par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité

- Diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emploi ou l'équivalent;
- Minimum d'un an d'expérience de travail pertinent;
- Connaissance en menuiserie est un atout important;
- Formation en santé et sécurité, un atout;
- Formation en RCR ou en premiers soins, un atout;
- Expérience dans le milieu scolaire, un atout.

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion;
- Maîtrise des bonnes pratiques de laboratoire;
- Excellentes habiletés techniques dans l'ajustement et l'utilisation des équipements;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Polyvalence, capacité d'adaptation;
- Initiative et autonomie;
- Rigueur, minutie et précision;
- Bonne connaissance des logiciels d'usage courant (Word, Excel, PowerPoint);

Rémunération et avantages

La rémunération correspond à la classe d'emploi « Technicien en travaux pratiques » entre 27.07\$ et 36.14\$ de l'heure.

Nos avantages :

- Fonds de pension à prestation déterminée;
- Admissibilité à une assurance collective, avec un programme d'aide aux employés, y compris la télémédecine (assurance individuelle payée par l'employeur);
- Remboursement annuel d'un montant fixé par le Collège et lié à la santé (inscription à une compétition sportive, abonnement dans un gym, etc.);
- Remboursement des frais de formation pour le développement professionnel;
- Remboursement des frais d'adhésion à des associations professionnelles;
- Activités du Complexe sportif gratuites offertes à l'employé (certaines conditions s'appliquent);
- Stationnement et accès à deux bornes de recharge pour voitures électriques (gratuit);
- Service de cantine disponible aux frais de l'employé.

■ ENTRÉE EN FONCTION

Fin août 2025

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae au plus tard le lundi 21 avril 2025, 16h à Mme Pascale Seccareccia à ressourceshumaines@jdlm.qc.ca.

Le collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.